Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20261006-20261001B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **6 Octobre 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 01/10/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoirs : 2

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Anne-Sophie LEROUX, Sandrine CORBEL
Absents excusés : Fabrice LESONGEUR (pouvoir à Allain HOUEL), Jean-Baptiste LEMOING (pouvoir à Chrystele HOUEL)
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.10.01 – VIE INSTITUTIONNELLE- INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A UNE DEMISSION

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 25/09/2026, Monsieur Jérôme RICARD l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal.

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le Préfet de la région Bretagne en a été informé.

M. le Maire remercie M. Jérôme RICARD pour ses années d'engagement au sein du Conseil Municipal de Saint-Carné.

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DIT que, conformément à l'article L 270 du code électoral, Madame Sandrine CORBEL, suivant immédiat sur la liste « Saint-Carné au cœur du développement » dont faisait partie Madame Sandrine CORBEL lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de conseiller municipal.**

Monsieur le Maire lui souhaite le bienvenu au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 09/10/26
Le Maire,
Ronan TRELLU